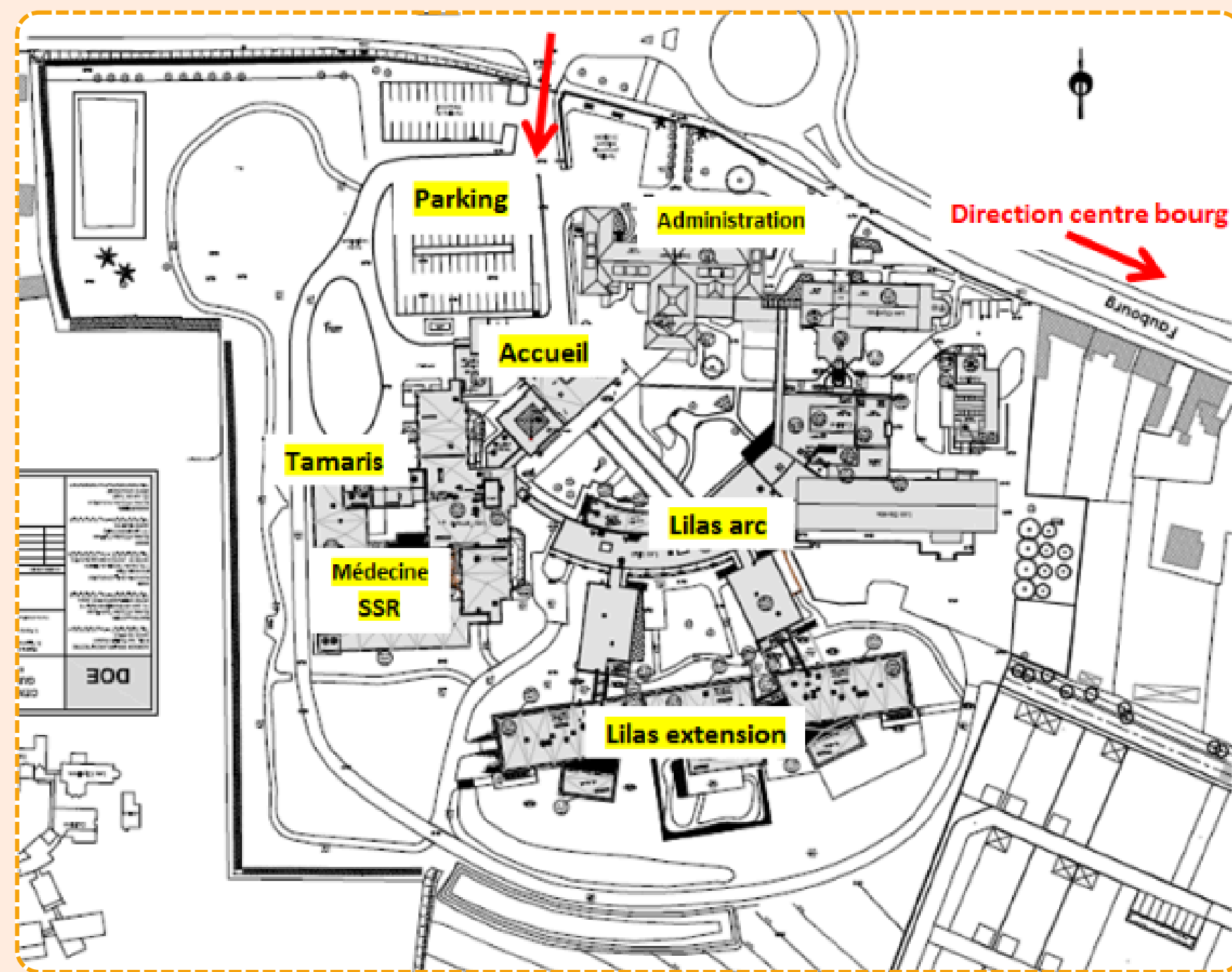


# PLAN D'ACCÈS



## Accès en voiture

42 kms de Rennes (44 min)  
54 kms de Laval (42 min)  
30 kms de Chateaubriant (28 min)  
23 kms de Vitré (24 min)



## Accès en bus

illenoo 3a (arrêt Hôpital)

Nous suivre :

 [www.ch-laguerche.fr](http://www.ch-laguerche.fr)

 <https://www.ch-laguerche.fr>



# CONTACT

**Marie-Anne AUBIN**

Assistante télésanté

Mail :

[telemedecine@ch-laguerche.fr](mailto:telemedecine@ch-laguerche.fr)

**Marie LE CORFEC**

Cadre médecine/SMR

Mail :

[marie.le-corfec@ch-laguerche.fr](mailto:marie.le-corfec@ch-laguerche.fr)

Téléphone :

02 99 96 18 68

**Centre Hospitalier de la Guerche de Bretagne**

63 Faubourg de Rennes

35130 LA GUERCHE DE BRETAGNE

[accueil@ch-laguerche.fr](mailto:accueil@ch-laguerche.fr)

02 99 96 18 30

Téléconsultations  
assistées et  
Télé-expertise

**Centre Hospitalier de  
La Guerche de  
Bretagne**



Pour toute personne majeure,  
sur prescription médicale



## Pour quelles spécialités ?

### GÉRIATRIE

Douleurs, troubles du comportement et bilans.



### RÉÉDUCATION, RÉADAPTATION EN SITUATION DE HANDICAP

Positions inconfortables, difficultés de mobilité, raideur musculaire, appareillage.



### PLAIES CHRONIQUES

Escarres, plaies d'origine vasculaire, diabétique ou cancérologique.



## Comment faire la demande ?

- Parlez-en à votre médecin,
- Transmettez votre prescription médicale au CH de la Guerche de Bretagne :
  - ➔ Soit en la déposant à l'accueil du CH de La Guerche de Bretagne entre 9h et 17h ;
  - ➔ Soit en l'adressant par mail à : [telemedecine@ch-laguerche.fr](mailto:telemedecine@ch-laguerche.fr)



## Comment ça marche ?

### 1 AVANT

- Prise de contact par l'assistante en télésanté du CH de La Guerche de Bretagne avec vos soignants pour le recueil des documents administratifs et médicaux nécessaires à la téléconsultation
- Programmation du rendez-vous de téléconsultation par l'assistante de télémédecine (CHU de Rennes, Pôle St Hélier)

### 2 PENDANT

- Présence possible d'un accompagnant.
- Accompagnement lors du rendez-vous par l'assistante en télésanté.

### 3 APRÈS

- Compte rendu de téléconsultation envoyé au médecin prescripteur par le spécialiste.
- Programmation d'une seconde téléconsultation selon l'avis du spécialiste.